Rochetrejoux
Commune accueillante & dynamique

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du lundi 15 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Christian BOISSINOT, Maire de la Commune.

Conseillers présents : Christian Boissinot, Guy Lumeau, Cécile Jauzelon, Delphine Dubois, Clotilde Drin, Yoann Bonneaud, Patrice Blanchard, Laurence Bompas, Daniel Drapeau, Emilie Huvelin, Mathieu Huvelin, Michaël Martin, Catherine (Cathy) Paillou, Sébastien Pierron et Charlène Vrignaud.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, Delphine Dubois est désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 15
Nombre de pouvoirs : 0

Suffrages exprimés : 15

LISTE DES DELIBERATIONS

La liste des délibérations approuvées lors du conseil municipal du 15 mai 2023 (suivant l'article 4 de l'Ordonnance n°2021-1310 du 7 Octobre 2021 qui modifie l'article L. 2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) est la suivante :

N° DE L'ACTE	DATE DE L'ACTE	OBJET DE LA DELIBERATION	VOTE
D 2023 05 15 01	15 mai 2023	Attribution d'une subvention sortie scolaire à l'école privée du Vieux Tilleul	Unanimité à main levée
D 2023 05 15 02	15 mai 2023	Attribution d'une subvention sortie scolaire à l'école publique - élémentaires	Unanimité à main levée
D 2023 05 15 03	15 mai 2023	Attribution d'une subvention sortie scolaire à l'école publique - maternelles	Unanimité à main levée
D 2023 05 15 04	15 mai 2023	Convention SYDEV - Eclairage stade	Unanimité à main levée
D 2023 05 15 05	15 mai 2023	Restitution chèque d'arrhes – Lotissement de la Gélinière – Lot n°4	Unanimité à main levée

ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation du procès-verbal du 3 avril 2023

Les membres du Conseil Municipal approuvent le procès-verbal du 3 avril 2023.

FINANCES

2. Attribution d'une subvention sortie scolaire à l'école privée du Vieux Tilleul

Considérant l'organisation d'une sortie scolaire pour 65 élèves de l'école privée ;
Considérant la demande de participation de l'OGEC aux frais de fonctionnement de cette sortie à hauteur de 15€ par élève ;
Monsieur le Maire rappelle que le versement de cette participation ne pourra intervenir que sur présentation des justificatifs de dépenses par l'OGEC ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **Approuvent le versement d'une subvention de 975 € au titre des sorties scolaires au bénéfice de l'OGEC de l'école du Vieux Tilleul sur présentation de justificatifs**
- **Autorisent Monsieur le Maire à prendre toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.**

3. Attribution d'une subvention sortie scolaire à l'école publique - élémentaires

Considérant l'organisation d'une sortie scolaire à Murs-Erignés du 6 au 9 juin 2023 pour les 21 élèves de la classe de CE-CM de l'école publique ;
Considérant la demande de participation aux frais de fonctionnement de cette sortie à hauteur de 52€ par élève ;
Monsieur le Maire rappelle que le versement de cette participation ne pourra intervenir que sur présentation des justificatifs de dépenses par l'Amicale Laïque ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **Approuvent le versement d'une subvention de 1 092€ au titre des sorties scolaires au bénéfice de l'association Amicale Laïque de l'école privée sur présentation de justificatifs**
- **Autorisent Monsieur le Maire à prendre toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération**

4. Attribution d'une subvention sortie scolaire à l'école publique - maternelles

Considérant l'organisation d'une sortie scolaire pour 19 élèves de maternelle de l'école publique ;
Considérant la demande de participation aux frais de fonctionnement de cette sortie à hauteur de 15€ par élève ;
Monsieur le Maire rappelle que le versement de cette participation ne pourra intervenir que sur présentation des justificatifs de dépenses par l'Amicale Laïque ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **Approuvent le versement d'une subvention de 285€ au titre des sorties scolaires au bénéfice de l'Amicale Laïque sur présentation de justificatifs**
- **Autorisent Monsieur le Maire à prendre toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.**

COMMISSION « ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT ET VOIRIE »

5. Convention SYDEV - Eclairage stade

Monsieur le Maire fait part de la convention n° L.TS.192.22.002 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une rénovation de l'éclairage du stade.
Les montants de travaux et de participation se décomposent de la manière suivante :

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant prévisionnel TTC des travaux	Base participation	Taux de participation	**Montant de la participation**
Eclairage Public					
Travaux neufs	14 528,00	17 434,00	14 528,00	80,00 %	11 622,00
Conception Lumière					
Travaux neufs	229,00	275,00	229,00	80,00 %	183,00
TOTAL PARTICIPATION					**11 805,00**

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **Autorisent Monsieur le Maire à signer la convention n° L.TS.192.22.002, jointe en annexe,**
- **Autorisent Monsieur le Maire à verser la participation communale de 11 805€ au SYDEV.**

6. Compte-rendu réunion d'aménagement de l'espace en face de la mairie

Guy Lumeau présente le compte-rendu de la réunion avec le CAUE pour l'aménagement de l'espace en face de la mairie. Une réflexion plus poussée sur le sujet doit avoir lieu avant d'envisager des propositions. Le CAUE nous fournira un exemple de cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre.

COMMISSION « ACTIONS SOCIALES – FAMILLE – SUIVI REGLEMENTAIRE »

Cécile JAUZELON donne une information sur les évolutions à prévoir en matière d'organisation des services.

COMMISSION « COMMUNICATION – CULTURE – ASSOCIATIONS »

Delphine DUBOIS fait un point sur le nouveau dispositif de distribution des bulletins. Il y a 11 bénévoles qui se sont répartis la commune. La prochaine distribution des bulletins sera effectués par ces personnes avec la distribution des autocollants pour les boîtes aux lettres.

Delphine DUBOIS expose le devenir de l'Office de Tourisme. A partir d'octobre 2023 celui-ci sera intégré à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay.

COMMISSION « BATIMENTS – AUTORISATIONS URBANISME – SPORTS »

7. Restitution chèque d'arrhes – Lotissement de la Gélinière – Lot n°4

Par délibération n° D2021 11 07 en date du 15 novembre 2021, les membres du Conseil Municipal ont acté les conditions de réservation des terrains du lotissement de la Gélinière. Pour rappel une somme de 1 000€ sera demandée à chaque réservation et doit être conservé par la commune en cas de désistement.
Or la personne ayant réservé le lot n°4 souhaite annuler son projet pour raisons personnelles. Elle demande donc le remboursement de ses fonds versés par chèque n°4143013 du Crédit Mutuel en date du 18 novembre 2021 d'un montant de 1 000€.
La décision de remboursement doit être prise par les membres du Conseil Municipal.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **Acceptent le remboursement de l'acompte de 1 000€ désigné ci-dessus**
- **Autorisent à remettre en vente le lot n°4 du lotissement de la Gélinière**
- **Autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération**

8. Point sur divers travaux

Yoann BONNEAUD présente les divers travaux d'entretien prévus dans les bâtiments communaux.

DECISION DU MAIRE

Monsieur le Maire présente la décision qu'il a prise suite aux délégations données par le Conseil Municipal :

N° de la décision	Date de la décision	Objet
DS 04/2023	24/04/2023	DIA – 1, rue de l'Eglise

QUESTIONS DIVERSES

Guy LUMEAU informe de l'organisation d'une « journée climat » au mois d'octobre en lien avec la Communauté de Communes. Les 10 communes organiseront une journée de ramassage des déchets.

La séance est levée à 22h.

Delphine DUBOIS, Secrétaire de séance	Christian Boissinot, Maire de Rochetrejoux.
	MAIRIE DE ROCHETREJOUX (Vendée)